

GASPARE **demande** **officiellement** **l'actualisation du Pacte** **électrique breton**

Il en ressort que les arguments développés dans notre document sont authentiques et les hypothèses avancées fiables et vérifiables.

Le 10 octobre dernier, GASPARE a officiellement demandé à Monsieur le Préfet de région l'actualisation du Pacte électrique breton, d'après les dernières données institutionnelles (**).

En effet, le Pacte, basé sur des données de 2008, ne tient pas compte de ces derniers éléments. Le Collectif estime, qu'avant d'engager un projet aussi inutile et dispendieux que l'implantation d'une centrale thermique à cycle combiné à gaz (dont une subvention publique annuelle de 40 millions d'euros versée pendant 20 ans à l'opérateur Direct Energie), il est nécessaire de revoir l'ensemble du dossier.

GASPARE a également informé tous les élus bretons de cette démarche en sollicitant leur soutien.

(*) <http://www.nonalacentrale.fr/?p=4814>